

M. Drury, appuyé par M. Macdonald (Rosedale), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

---

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Barrett en remplacement de M. Roy (Timmins) sur la liste des membres du comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

M. Cullen en remplacement de M. Chappell sur la liste des membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Deakon et Jerome en remplacement de MM. Weatherhead et Lachance sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. Corbin et Mahoney en remplacement de MM. Blouin et Breau sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

MM. Émard et Francis en remplacement de MM. Blair et Danson sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Gibson en remplacement de M. Blair sur la liste des membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

M. Douglas (Assiniboia) en remplacement de M. Deakon sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. McGrath en remplacement de M. Crouse sur la liste des membres du comité permanent des pêches et des forêts.

M. Serré en remplacement de M. LeBlanc (Rimouski) sur la liste des membres du comité permanent de l'expansion économique régionale.

M. Penner en remplacement de M. Douglas (Assiniboia) sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

---

*États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Benson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, conformément à l'article 70(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 6 novembre 1968, demandant copie de toutes lettres, de tous télégrammes et d'autres communi-